

Les médicaments biosimilaires- Ce que vous devez savoir

Que sont les médicaments biologiques et les médicaments biosimilaires?

- Les médicaments biologiques sont des médicaments composés de cellules vivantes, comme les cellules animales, les bactéries ou les levures.
- Étant donné que les médicaments biologiques sont composés de cellules vivantes, chaque lot fabriqué est presque identique.
- Un médicament biologique similaire ou médicament biosimilaire est fabriqué pour ressembler le plus possible au médicament biologique de référence (médicament biologique de la marque d'origine).
- L'Europe utilise des médicaments biosimilaires depuis plus de 10 ans et a approuvé près de 60 médicaments biosimilaires différents.
- Santé Canada a approuvé les médicaments biosimilaires pour le traitement de l'arthrite, de la spondylarthrite ankylosante, du psoriasis, de la colite ulcéreuse, de la maladie de Crohn, du diabète et du cancer.

Les médicaments biosimilaires sont-ils identiques aux médicaments génériques?

- Un médicament générique contient exactement les mêmes principes actifs (produits chimiques qui permettent au médicament d'agir) qu'un médicament de marque.
- Par exemple, vous pouvez vous procurer de l'ibuprofène sous forme d'Advil (nom de la marque) ou d'une marque de laboratoire (générique).
- Les médicaments biosimilaires ne sont pas des copies exactes mais sont très similaires au médicament biologique de référence.

Les médicaments biosimilaires agissent-ils aussi bien que les médicaments biologiques de référence?

- Oui, les médicaments biologiques de référence et les biosimilaires agissent de la même manière.
- Si vous preniez un médicament biologique de référence et que vous preniez désormais un médicament biosimilaire, vous devriez ressentir les mêmes résultats et les mêmes effets indésirables.

Pourquoi les médicaments biosimilaires sont-ils désormais vendus au Canada?

- Jusqu'à récemment, les médicaments biologiques de référence étaient protégés par un brevet.
- Lorsqu'un médicament biologique de référence est protégé par un brevet, seul un laboratoire peut vendre ce produit, ce qui le rend très coûteux.
- À l'expiration du brevet du médicament biologique de référence, les autres laboratoires peuvent commencer à vendre le médicament biosimilaire.

Quel est l'avantage d'utiliser des biosimilaires pour notre système de soins de santé?

- Les médicaments biologiques coûtent très cher au système de santé. En 2016, le Canada a dépensé plus de 3,6 milliards de dollars pour financer ces médicaments.
- Les médicaments biosimilaires étant vendus à un prix inférieur, le système de santé économise de l'argent.
- L'argent économisé grâce au recours aux médicaments biosimilaires peut être réinvesti dans le réseau de cancérologie pour aider à financer les nouveaux traitements et améliorer leur accès.

Comment Santé Canada surveille-t-il le processus de fabrication des médicaments biosimilaires?

- Santé Canada et les fabricants assurent tous deux la surveillance des médicaments biologiques et des médicaments biosimilaires.
- Les fabricants doivent signaler tous les effets secondaires graves à Santé Canada, les informer de toute étude comportant de nouveaux renseignements sur l'innocuité et demander au ministère d'approuver les changements apportés à ces médicaments.
- Les laboratoires qui fabriquent des médicaments biosimilaires doivent fournir à Santé Canada des renseignements comparant le médicament biosimilaire au médicament biologique de référence.
- Pour qu'un médicament soit appelé biosimilaire, le laboratoire qui fabrique le médicament biosimilaire doit prouver à Santé Canada qu'il est sans danger et qu'il fonctionne tout aussi bien que le médicament biologique de référence.

Mes soins seront-ils différents si je prends un médicament biosimilaire?

- Vos soins seront identiques, que vous preniez un médicament biologique de référence ou un médicament biosimilaire.
- Si vous avez des problèmes lors de la prise de biosimilaires, parlez-en immédiatement à votre équipe de soins de santé.

Où puis-je obtenir plus de renseignements?

- La [Fiche de renseignements](#) de Santé Canada contient des renseignements détaillés sur les médicaments biosimilaires.